

# I

# Dîner annuel

# A

## 12 décembre 2024

Avec Yan Pei-Ming,  
invité d'honneur de cette édition

# C

### Dîner annuel de l'IAC Jeudi 12 décembre 2024 à partir de 19h

Coupon-réponse à renvoyer avant le 1 décembre 2024 à : Michaël Faivre — [m.faivre@i-ac.eu](mailto:m.faivre@i-ac.eu)

Nom ..... Prénom .....

Entreprise/Organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

E-mail .....

Téléphone .....

↘ **Nous assisterons au dîner  
et réservons ..... place(s)**

**Place individuelle  
pour les Amis de l'IAC — 150 €**

**Place individuelle  
pour le grand public — 200 €**

Un reçu fiscal et une facture vous seront transmis à l'issue du dîner. Il ouvre droit à une réduction d'impôt (IR, IS, IFI) selon la législation en vigueur sur la somme de 150 euros ou de 200 euros.

↘ **Règlement**

**Par chèque** à l'ordre de  
l'Institut d'art contemporain  
à l'attention de Michaël Faivre  
11 rue docteur Dolard – 69100 *Villeurbanne*

**Par virement bancaire**  
Institut d'art contemporain — IBAN  
FR76 1009 6180 0200 0260 1950 392  
BIC - CMCIFRPP  
**Préciser le motif :**  
Dîner annuel IAC 2024

En raison du nombre limité de places, nous vous invitons à confirmer votre participation le plus rapidement possible. Votre réservation sera définitivement validée après enregistrement du règlement. Une confirmation vous sera alors adressée par mail.